



## Assises nationales

### Espèces exotiques envahissantes : Vers un renforcement des stratégies d'action

Orléans - 23, 24 et 25 septembre 2014

#### Résumés des posters

#### Europe

RINSE (Reducing the Impacts of Non-native Species in Europe) .....	3
The EPPO Prioritization process for Invasive Alien Plants .....	3
Le plan wallon de lutte contre la berce du Caucase .....	4

#### Outre-mer

Etat des lieux des prédateurs potentiels présents dans une zone de nidification du Moqueur à gorge- blanche <i>Ramphocinclus brachyurus brachyurus</i> et impact sur sa survie. Rôle de la concertation partenariale.....	5
Les ambivalences guyanaises autour de la gestion d' <i>Acacia mangium</i> .....	5
A Community Model for Feral Pig Control in New Caledonia .....	5
La stratégie régionale de gestion de l'invasion du poisson-lion aux Antilles françaises.....	6
Chantier expérimental d'éradication et de valorisation du Bambou ( <i>Bambusa vulgaris</i> ) dans le Parc National de la Guadeloupe .....	6
Lutte contre les espèces exotiques envahissantes dans un espace protégé soumis aux incendies : éléments d'analyse et de priorisation des actions .....	7
Méthode de régulation des rats à large échelle pour la conservation de l'Echenilleur de La Réunion ( <i>Coracina newtoni</i> ) .....	7

#### Métropole

L'ORENVA : un réseau régional en Poitou-Charentes pour accompagner les gestionnaires locaux.....	8
Actions du CPIE des Pays Creusois sur les plantes exotiques envahissantes .....	8
Groupe de travail national "Invasions biologiques en milieux aquatiques" (GT IBMA) .....	9
Les espèces exotiques envahissantes : quel coût pour la France ? .....	9

Comment encourager la gestion des espèces exotiques envahissantes auprès de propriétaires privés au sein d'un site remarquable ? .....	10
L'érismatore rousse en France : Situation en France de la population férale et mesures de lutte .....	10
Estimation de la densité d'un amphibien invasif à l'aide de l'ADN environnemental .....	11
Quelles démarches pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes ? Un exemple Solognot : La Grenouille taureau .....	11
Aphanomycose ! Interventions réalisées et recolonisation post-épidémie .....	12
<i>Aedes albopictus</i> en France et dans le monde : dynamique de l'invasion et conséquences épidémiologiques.....	12
Surveillance des espèces animales invasives en France, implication des sciences participatives.....	13
Vers une approche consensuelles des plantes invasives pour les différents acteurs du végétal (conservation, paysage, horticulture) .....	13
La presse régionale et les espèces exotiques envahissantes : un vecteur efficace d'informations ? ..	14
Présentation de l'Observatoire des ambrosies : missions, activités et perspectives .....	14
Elaboration d'une stratégie régionale relative aux espèces végétales exotiques envahissantes en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA).....	15
De l'installation d'une plante exotique dans un écosystème à son invasion : quand et comment agir efficacement ? exemple des renouées asiatiques. ....	15
La lutte contre les plantes exogènes envahissantes sur le territoire du Parc naturel régional d'Armorique : stratégie globale et exemple concret de la Spartine alterniflore .....	16
Gestion du myriophylle du Brésil sur un site à fort enjeu écologique .....	16
Mise en évidence d'une molécule naturelle impactant la dynamique invasive de la Renouée du Japon .....	17

### RINSE (Reducing the Impacts of Non-native Species in Europe)

Céline Fontaine, CPIE Val d'Authie, [celine.fontaine@cpie-authie.org](mailto:celine.fontaine@cpie-authie.org)

Le projet RINSE (Reducing the Impacts of Non-native Species in Europe) propose une approche transfrontalière de la gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE) dans la zone des 2 Mers grâce au co-financement du programme Interreg IV A des 2 Mers. Les EEE sont des espèces dont l'introduction et la propagation créent des dommages écologiques et/ou économiques. À l'échelle mondiale, les EEE constituent la seconde cause de perte de biodiversité et le coût estimé à 5 % du PIB mondial. En Europe, on estime que le coût annuel de l'impact économique et social des EEE est de 12 milliards d'euros. Agir à une échelle européenne cohérente est donc indispensable.

Le projet RINSE a trois tâches principales correspondant aux objectifs suivants :

- La priorisation : les résultats comprendront un audit des espèces exotiques envahissantes courantes dans la zone des 2 Mers ainsi que des informations sur leur répartition et leurs impacts, une prévision des futures espèces exotiques envahissantes à traiter en priorité.
- La formation et sensibilisation : création d'outils de formation et de communication spécialement conçus pour les groupes cibles, une application pour smartphone conçue pour aider les spécialistes et le grand public à suivre les espèces exotiques envahissantes sur le terrain, des outils d'identification sur Internet et des outils pour impliquer le public (science citoyenne).
- Action de gestion et démonstration : les résultats comprendront le contrôle et l'éradication des espèces exotiques envahissantes sur les sites prioritaires, de nouvelles approches de gestion plus efficaces, un ensemble d'outils pour la prise de décisions et le soutien de la gestion, des rapports techniques, des études de cas et des documents scientifiques.

### The EPPO Prioritization process for Invasive Alien Plants

Johan van Valkenburg, National Plant Protection Organisation, [j.l.c.h.van.valkenburg@minlnv.nl](mailto:j.l.c.h.van.valkenburg@minlnv.nl)

Uwe Starfinger, Julius Kühn Institute, Federal Research Centre for Cultivated Plants, Institute for National and International Plant Health, [uwe.starfinger@jki.bund.de](mailto:uwe.starfinger@jki.bund.de)

Etienne Branquart, Research Department for Nature and Agriculture, [etienne.branquart@spw.wallonie.be](mailto:etienne.branquart@spw.wallonie.be)

Serge Buholzer, Federal Department of Economic Affairs DEA, Agroscope Reckenholz- Tänikon Research Station ART, [serge.buholzer@art.admin.ch](mailto:serge.buholzer@art.admin.ch)

Giuseppe Brundu, Dipartimento di Scienze della Natura e del Territorio, Università degli Studi di Sassari, [gbrundu@tin.it](mailto:gbrundu@tin.it)

Guillaume Fried, LNPV, Station de Montpellier, Campus International de Baillarguet, [guillaume.fried@anses.fr](mailto:guillaume.fried@anses.fr)

Sarah Brunel, OEPP/EPPO, [sb@epo.fr](mailto:sb@epo.fr)

Invasive alien plants are recognized as a problem of growing importance in Europe as alien plants are still being introduced deliberately or involuntarily. In order to reduce the threats of new plants becoming invasive, risk analysis should generally precede the importation or planting of species or potentially contaminated commodities as preventive actions are recognized as more efficient. For risk analysis, an EPPO (European and Mediterranean Plant Protection Organisation) pest risk analysis (PRA) scheme is available.

As a full pest risk assessment is a time-consuming task and as the candidate species are numerous, a prioritization of invasive species for which a PRA is the most needed is necessary. As there is no existing widely agreed method to identify those alien plants that are considered invasive and represent the highest priority for pest risk analysis, such a prioritization process was developed in the framework of the EPPO ad hoc Panel on Invasive Alien Species (Brunel et al. 2010).

The process consists of compiling available data according to pre-determined criteria and information related to invasion histories by the species. It is designed to produce a list of invasive alien plants that are established or could potentially establish in the EPPO region considering environmental,

agricultural and economic factors, therefore favouring dialogue across different sectors. The process then determines which of these plants considered as invasive have the highest priority for PRA. This is done by considering the pathways that carry them and their distribution in the area under assessment (absent, or present but of limited distribution, as defined by the Plant Health principles). Such procedure is very helpful to harmonise the invasiveness concept and to enhance exchange of information between different countries. It also provides straight-forward and transparent criteria that can be presented to relevant stakeholders as well as the general public in order to justify and explain actions to be undertaken on invasive alien plants. It will therefore probably play an important role in the implementation of the future European regulatory instrument on invasive alien species.

## Le plan wallon de lutte contre la berce du Caucase

*Etienne Branquart, service public de Wallonie, Cellule interdépartementale Espèces invasives (CiEi), [etienne.branquart@spw.wallonie.be](mailto:etienne.branquart@spw.wallonie.be)*

*Thierry Sluyters, service public de Wallonie, Cellule interdépartementale Espèces invasives (CiEi), [thierry.sluyters@spw.wallonie.be](mailto:thierry.sluyters@spw.wallonie.be)*

*Eric Büchler, service public de Wallonie, Cellule interdépartementale Espèces invasives (CiEi), [eric.buchler@spw.wallonie.be](mailto:eric.buchler@spw.wallonie.be)*

*Céline Prévot, service public de Wallonie, Cellule interdépartementale Espèces invasives (CiEi), [celine.prevot@spw.wallonie.be](mailto:celine.prevot@spw.wallonie.be)*

Plantée à travers toute l'Europe pour ses qualités esthétiques et mellifères, la berce du Caucase s'est rapidement révélée envahissante, en particulier le long des berges de rivière et des voies de communication. Elle y forme des populations très denses qui prennent le pas sur la flore indigène et occasionnent de graves brûlures (plusieurs milliers de personnes brûlées chaque année en Belgique).

Une cartographie dynamique des populations de berce du Caucase est réalisée depuis 2010 sur l'ensemble du territoire wallon à l'initiative de la Cellule interdépartementale sur les Espèces invasives du Service Public de Wallonie, en coopération étroite avec les Contrats de Rivière de Wallonie. A ce jour, un peu plus de 2000 populations différentes ont été répertoriées, la plupart étant de taille relativement modeste (< 100 individus).

Une information sur la présence de berce du Caucase est communiquée individuellement à chaque gestionnaire depuis 2012, lequel est incité à assurer sa destruction par la technique de la coupe sous le collet et à remplir une fiche de gestion une fois l'opération réalisée. L'opération est répétée pendant plusieurs années afin d'épuiser la banque de graines contenue dans le sol. Une intervention du Service public de Wallonie peut être sollicitée pour la destruction des grosses populations (> 100 individus).

Le suivi des fiches permet une évaluation de l'efficacité du plan de lutte, et montre des résultats très encourageants. A ce jour, environ 20% des populations ont déjà pu être éliminées.

Plus d'informations ? <http://biodiversite.wallonie.be/invasives>

### Etat des lieux des prédateurs potentiels présents dans une zone de nidification du Moqueur à gorge-blanche *Ramphocinclus brachyurus* et impact sur sa survie. Rôle de la concertation partenariale.

Christelle Béranger, chargée de mission Observatoire Martiniquais de la Biodiversité, PNR Martinique. [c.beranger@pnr-martinique.com](mailto:c.beranger@pnr-martinique.com).

En collaboration avec le Comité de pilotage du programme Life+ CAP DOM- Martinique : AOMA, Carouge, PNR Martinique, Conservatoire du littoral, DEAL, Région Martinique, Université Antilles Guyane, Expertise scientifique du CNRS de Montpellier (F. Catzeflis, [fcatzefl@univ-montp2.fr](mailto:fcatzefl@univ-montp2.fr)). [www.lifecapdom.org](http://www.lifecapdom.org)

Le Moqueur gorge-blanche *Ramphocinclus brachyurus* est un passereau endémique des Petites Antilles, classé « en danger d'extinction ». Nous nous intéressons à la sous-espèce de Martinique, uniquement présente sur la Presqu'île de la Caravelle. L'objectif de l'étude est d'évaluer, dans une démarche de concertation partenariale, l'impact de la prédation sur sa survie. A la suite de la définition collective d'un protocole, des actions de capture- marquage-recapture des mammifères prédateurs présents sur une zone de nidification ont permis d'estimer leur effectifs : 63 rats noirs et 23 mangoustes. Sur 8 nids actifs de l'oiseau, 7 ont subi un échec au stade de l'incubation. Cet état des lieux a été un point de départ pour une gestion concertée de la problématique « prédation » qui est poursuivie en 2014 par un lancement des opérations d'éradications. En Martinique, un secteur bénéficie d'opérations réussies de contrôles de rats sur une zone de nidification d'oiseaux marins : la Réserve Naturelle Nationale des Ilets de Ste Anne. Ces opérations ont été étendues à d'autres îlets depuis 2013. Ces éradications sur la Presqu'île de la Caravelle sont donc innovantes.

### Les ambivalences guyanaises autour de la gestion d'*Acacia mangium*

Anna Stier, GEPOG (Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane), [anna.stier@gepog.org](mailto:anna.stier@gepog.org)

Marianne Palisse, Université des Antilles et de la Guyane, [mpalisse@guyane.univ-ag.fr](mailto:mpalisse@guyane.univ-ag.fr)  
Nyls de Pracontal, GEPOG, [nyls.depracontal@gepog.org](mailto:nyls.depracontal@gepog.org)

En Guyane, le concept d'espèce invasive est récent. Les connaissances, la vigilance des autorités publiques et la sensibilisation des populations en sont à leurs balbutiements. *Acacia mangium*, un arbre introduit dans les années 80 pour la revégétalisation des sites miniers et promu tant par des organismes de recherche que par des administrations, se répand désormais sur le littoral et menace les savanes, écosystèmes particulièrement fragiles et exposés aux invasions. Des discours divisés et parfois contradictoires sur la notion d'espèce invasive, l'utilité et la menace parallèles par une même espèce sont à l'origine de grandes divergences dans la manière de réagir face à *Acacia mangium*.

Des tests techniques combinés à un travail anthropologique ont permis de lisser les positions, d'apporter des premières réponses et d'entamer le chemin de la gestion concertée de l'espèce.

### A Community Model for Feral pig Control in New Caledonia

Fabrice Cugny, Société calédonienne d'ornithologie, [directeur@sco.asso.nc](mailto:directeur@sco.asso.nc)

En attente

## La stratégie régionale de gestion de l'invasion du poisson-lion (*Pterois volitans*) aux Antilles françaises

Jean-Philippe Maréchal, Observatoire du milieu marin martiniquais, [marechal.jean@gmail.com](mailto:marechal.jean@gmail.com)  
Ewan Trégarot, Observatoire du milieu marin martiniquais, [these.poissonlion@gmail.com](mailto:these.poissonlion@gmail.com)  
Franck Mazeas, DEAL Guadeloupe, [franck.mazeas@developpement-durable.gouv.fr](mailto:franck.mazeas@developpement-durable.gouv.fr)

La prolifération du poisson-lion (*Pterois volitans/miles*) dans l'Atlantique Ouest, le Golfe du Mexique et la région Caraïbe est un cas d'invasion biologique marine parmi les plus importants qui aient été suivis. Depuis fin 2010, les Antilles françaises sont affectées par l'invasion du poisson-lion.

La communication régionale menée par le Regional Lionfish Committee (RLC – Mexico/USA), relayé par le CAR-Spaw, a permis aux services de l'Etat français en charge des questions environnementales (DEAL) de programmer des actions de suivi et de lutte précoces, afin d'anticiper l'explosion démographique des populations de poissons-lion. Des actions de communication et la création de réseaux d'observateurs ont été les premières étapes de la mise en œuvre d'une stratégie régionale française coordonnée pour l'ensemble des Antilles françaises, s'appuyant fortement sur l'expérience de nos voisins caribéens.

Depuis juillet 2012, la France est représentée, au sein du RLC, par un représentant désigné conjointement par les ministères de l'Outremer et de l'Environnement. Localement, les programmes de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité ont permis de lancer deux projets complémentaires en Guadeloupe et en Martinique : "*Stratégie coordonnée de prévention et de lutte par la pêche professionnelle contre l'espèce invasive Pterois volitans (poisson-lion) en Guadeloupe et dans les collectivités de Saint Martin et Saint Barthélemy*" porté par le Comité Régional des Pêches et Elevages Marins de Guadeloupe ; "*PoLiPA : Poisson-lion Petites Antilles - gestion, lutte, recherche et coordination*", porté par l'Observatoire du Milieu Marin Martiniquais.

De ces deux projets ont résulté des actions de terrain sur la connaissance des populations à l'échelle des Antilles françaises, l'efficacité des mesures de contrôle, la sensibilisation des acteurs et des publics, ainsi que des recommandations sur les moyens de régulation, d'exploitation et de commercialisation de cette espèce comestible.

## Chantier expérimental d'éradication et de valorisation du Bambou (*Bambusa vulgaris*) dans le Parc National de la Guadeloupe

Hervé Magnin, Parc National de la Guadeloupe, [herve.magnin@guadeloupe-parcnational.fr](mailto:herve.magnin@guadeloupe-parcnational.fr)

Les espèces exotiques envahissantes constituent la troisième menace pesant sur les espèces à l'échelle mondiale. En outremer français, 15% des espèces terrestres menacées le sont à cause d'elles selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN, Liste rouge, 2007). La Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020 et les différents plans d'actions locaux outre-mer ont inscrit la lutte contre ces espèces comme une priorité. Dans le cadre d'un appel à projets de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) en 2011, le Parc national a obtenu un financement de 38 000 € pour cette opération de chantier expérimental de lutte contre le bambou.

Le bambou (*Bambusa vulgaris*) est une espèce d'Asie tropicale que l'on a importée pour différents usages sur tous les continents. En Guadeloupe, il a été introduit au moment de la colonisation puis son usage s'est généralisé, dans les années 50, pour stabiliser des bords de routes ou de rivières. L'espèce s'est révélée en fait envahissante par dispersion végétative volontaire ou non. Elle bloque la dynamique naturelle des espèces pionnières indigènes dans les zones nuisibles pour la végétation indigène qui ne peut pas pousser sous son couvert extrêmement dense. Sa répartition bioclimatique est large sur l'ensemble de la Guadeloupe mais il s'épanouit particulièrement en forêt tropicale humide. En cœur de parc il est abondant le long des deux routes départementales.

C'est un matériau peu recherché sauf pour quelques utilisations artisanales (vannerie, mobilier, voile traditionnelle...), à noter le débouché du broyat pour le paillage agricole ou d'espaces verts.

Dans l'ensemble, l'expérience a été très positive et la technique est très efficace, mais pour pouvoir l'utiliser à plus grande échelle il faut arriver à en réduire les coûts. Le prix de revient d'élimination d'une canne de 8 mètres sur ce chantier a été évalué à 20 € minimum en incluant tout le travail de

coupe, de broyage, de pose des bâches... Cette première expérimentation en cœur de parc, ainsi que d'autres essais ponctuels hors cœur, ont fait connaître les possibilités de ce matériau jusqu'ici très peu utilisé localement. De nombreuses demandes nous sont remontées pour des utilisations diverses. Si cette demande se confirme, une solution pourrait consister à proposer les coupes et le broyage à des entreprises intéressées pour récupérer les produits et à ne garder à charge de l'administration que la pose et le suivi des bâches. Compte tenu des moyens humains et financiers actuellement disponibles, quelques touffes seulement de bambous, pourraient ainsi être traitées chaque année mais cela pourrait permettre de réhabiliter à terme certains sites jugés prioritaires.

## **Lutte contre les espèces exotiques envahissantes dans un espace protégé soumis aux incendies : éléments d'analyse et de priorisation des actions**

*Guillaume Payet, Parc national de La Réunion, [guillaume.payet@reunion-parcnational.fr](mailto:guillaume.payet@reunion-parcnational.fr)*  
*Stéphane Baret, Parc national de La Réunion, [stephane.baret@reunion-parcnational.fr](mailto:stephane.baret@reunion-parcnational.fr)*  
*Dominique Strasberg, Université de La Réunion, [dominique.strasberg@univ-reunion.fr](mailto:dominique.strasberg@univ-reunion.fr)*  
*Emmanuel Braun, Parc national de La Réunion, [emmanuel.braun@reunion-parcnational.fr](mailto:emmanuel.braun@reunion-parcnational.fr)*  
*Frank Lustenberger, Parc national de La Réunion, [franck.lustenberger@reunion-parcnational.fr](mailto:franck.lustenberger@reunion-parcnational.fr)*  
*Benoît Lequette, Parc national de La Réunion, [benoit.lequette@reunion-parcnational.fr](mailto:benoit.lequette@reunion-parcnational.fr)*

La conservation de la biodiversité des espaces insulaire est fortement dépendante de la capacité à maîtriser l'arrivée et l'avancée des espèces exotiques envahissantes. C'est le cas pour le territoire du Parc national de La Réunion, et en particulier pour les habitats d'altitude des Hauts de l'Ouest dans lesquels l'Ajonc d'Europe *Ulex europaeus* et l'Acacia noir *Acacia mearnsii* progressent très rapidement. En concertation avec les gestionnaires, une priorisation des actions de lutte a été partagée. Ces habitats ont par ailleurs été récemment soumis à plusieurs incendies nécessitant des interventions humaines de lutte. Cette nouvelle menace mérite une attention particulière et la mise en œuvre possible de différents types de moyens de prévention se doit d'être étudiée afin de limiter son impact futur.

La double menace pesant sur ces habitats de grande valeur conduit à analyser les différentes possibilités d'aménagements existantes en matière de lutte contre les incendies au regard de leurs avantages et inconvénients pour le patrimoine biologique comme pour le patrimoine paysager, tout deux à l'origine de l'inscription du territoire du Parc national sur la liste des Biens du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

## **Méthode de régulation des rats à large échelle pour la conservation de l'Echenilleur de La Réunion (*Coracina newtoni*)**

*François-Xavier Couzi, Société d'étude ornithologique de La Réunion, [couzifx@seor.fr](mailto:couzifx@seor.fr)*  
*Damien Fouillot, Société d'étude ornithologique de La Réunion, [fouillotd@seor.fr](mailto:fouillotd@seor.fr)*

L'Echenilleur de La Réunion (Réunion Cuckoo-shrike), est le passereau endémique le plus menacé de l'île. Sa population est actuellement de 67 mâles chanteurs et 33 femelles. En 2010, le lancement du programme LIFE+ CAPDOM sur l'île de La Réunion avait pour principal objectif la définition d'une méthodologie de contrôle des rats à La Réunion. La venue d'experts internationaux de la dératisation, un état des lieux des prédateurs sur l'aire de répartition de l'Echenilleur de La Réunion et une recherche bibliographique approfondie sur les techniques de dératisation à travers le monde ont abouti à une nouvelle méthodologie de dératisation pour la période 2011-2015. Nous en présentons les principaux résultats.



### L'ORENVA : un réseau régional en Poitou-Charentes pour accompagner les gestionnaires locaux

Léna Rabin, Forum des marais atlantiques, [lrabin@forum-marais-atl.com](mailto:lrabin@forum-marais-atl.com)

Isabelle Laroche, Conseil régional de Poitou-Charentes, [i.laroche@cr-poitou-charentes.fr](mailto:i.laroche@cr-poitou-charentes.fr)  
[www.orenva.org](http://www.orenva.org)

A l'initiative de la Région Poitou-Charentes, l'Observatoire Régional des plantes exotiques ENvahissantes des écosystèmes Aquatiques (ORENVA) a été mis en place pour accompagner les gestionnaires locaux. L'objectif de cet observatoire est de permettre une vision globale et de favoriser la gestion concertée à l'échelle des bassins versants, afin d'optimiser l'utilisation des fonds publics dans la lutte contre les nuisances induites par les proliférations végétales.

Il se structure suivant 3 axes :

- l'animation d'un réseau structuré pour le partage de l'information ;
- la mise à disposition d'outils facilitant l'échange et l'uniformisation des données ;
- le partage d'expériences, les formations, permettent de formaliser un retour aux structures partenaires de l'ORENVA.

### Actions du CPIE des Pays Creusois sur les plantes exotiques envahissantes

Amélie Bodin, CPIE des Pays Creusois, [abodin@cpiepayscreusois.com](mailto:abodin@cpiepayscreusois.com)

Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) des Pays Creusois, référent et animateur local sur le département de la Creuse, depuis 2010, vient renforcer le réseau de surveillance et de connaissance des Plantes Exotiques Envahissantes sur le bassin de la Loire. Un programme a été mis en place permettant de répondre aux besoins identifiés dans les domaines suivants :

Volet 1 : « Amélioration de la connaissance sur la répartition des plantes exotiques envahissantes »  
Expertise scientifique et technique en tant que référent local du CBN Massif Central.  
Développement et animation d'un réseau d'observateurs.

Volet 2 : « Porté à connaissance et prévention auprès des acteurs locaux »  
Information et sensibilisation auprès de différents publics : Acteurs locaux, collectivités et autres organismes gestionnaires d'espaces urbains et naturels et le Grand public.

Volet 3 : « Lutte active contre la prolifération des espèces les plus problématiques »  
Formation et accompagnement technique des élus, agents et techniciens de terrain.  
Campagnes spécifiques annuelles d'information et de lutte sur l'ambrosie et la berce du Caucase.

Volet 4 : «Coordination avec les différents réseaux de prévention, de lutte et de gestion des PEE »

Nos partenaires : Le Conservatoire Botanique National du Massif Central, l'INRA : UMR Dijon: l'Observatoire de l'ambrosie, l'ARS du Limousin, la DREAL Limousin, l'EPTB Vienne, la FCEN animateur du «groupe de travail Loire-Bretagne plantes exotiques envahissantes», le CPIE de la Corrèze et la FDGDON 87.

Ainsi que les autres acteurs publics, collectivités et associations du Département.



## Groupe de travail national “Invasions biologiques en milieux aquatiques” (GT IBMA)

Emmanuelle Sarat, UICN France, [emmanuelle.sarat@uicn.fr](mailto:emmanuelle.sarat@uicn.fr)  
Yohann Soubeyran, UICN France, [yohann.soubeyran@uicn.fr](mailto:yohann.soubeyran@uicn.fr)  
Alain Dutartre, expert indépendant, [adutartre.consultant@free.fr](mailto:adutartre.consultant@free.fr)  
Nicolas Poulet, Onema DAST, [nicolas.poulet@onema.fr](mailto:nicolas.poulet@onema.fr)

La propagation des espèces exotiques envahissantes dans les milieux aquatiques d'eau douce peut avoir des impacts négatifs sur la biodiversité indigène, les activités humaines et la santé, entraînant également des conséquences économiques importantes. Les acteurs locaux sont confrontés à des limites communes, telles que la faible sensibilisation du public ou l'accès limité à l'information. Afin de répondre à ces questions cruciales, un groupe de travail national « Invasions biologiques en milieux aquatiques » (GT IBMA) a été créé en 2009 avec les objectifs d'accroître les capacités de gestion en élaborant des orientations et des outils opérationnels destinés aux gestionnaires et aux décideurs.

Coordonné par l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema) et le Comité français de l'UICN, ce groupe de travail réunit plus de 50 experts et acteurs impliqués dans les différents aspects de la gestion des EEE, tels que des chercheurs, gestionnaires d'espaces naturels, associations de protection de la nature, services de l'Etat et des collectivités territoriales, etc. Les activités du groupe de travail sont déterminées en fonction des besoins exprimés par le réseau d'acteurs formé.

Exemples de projets : 1) le développement d'un site web dédié (<http://www.gt-ibma.eu/>) pour fournir un accès à des informations telles que les protocoles de contrôle, stratégies et règlements en vigueur et d'autres sites utiles ;

2) la publication d'un guide des meilleures pratiques de gestion des expériences de gestion très détaillées sur invasions aquatiques ;

3) la mise en place d'une base de données sur les espèces aquatiques introduites en France.

Le groupe de travail est une interface entre les différents acteurs. Il améliore la communication, assure l'intégration et l'accessibilité des informations disponibles et aide à la coordination des actions de gestion. Il fournit des informations utiles pour la stratégie nationale en cours d'élaboration, en ciblant les besoins prioritaires des gestionnaires afin de lutter contre les invasions biologiques.

## Les espèces exotiques envahissantes : quel coût pour la France ?

Anne-Laure Wittman, Commissariat Général au Développement Durable,  
[eee@developpement-durable.gouv.fr](mailto:eee@developpement-durable.gouv.fr)

Les EEE mobilisent un grand nombre d'acteurs (Etat, collectivités locales, gestionnaires d'espaces naturels, chercheurs, entreprises...) en métropole et en outre-mer. Introduites par voie accidentelle ou volontaire, elles peuvent être source de bénéfices économiques, mais aussi de dommages pour la biodiversité et la société.

Quel est le coût de ces dommages ? Quelles sont les dépenses menées au titre de la lutte contre les EEE ? Quelles sont les sources de financement mobilisées ? Comment évoluent ces dépenses dans le temps, l'espace et selon les espèces ciblées ?

L'enquête menée en 2014 par le ministère de l'écologie / Commissariat Général au Développement Durable principalement auprès des services de l'Etat (DREAL et DEAL ou équivalents) a permis de recueillir des données sur 2009-2013. Ces données, en cours de validation, sont présentées en exclusivité lors de la session poster avant la publication d'un rapport dans les prochains mois.

## Comment encourager la gestion des espèces exotiques envahissantes auprès de propriétaires privés au sein d'un site remarquable ?

Etude commandée par la DREAL Picardie, Mathieu Willmes [mathieu.willmes@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mathieu.willmes@developpement-durable.gouv.fr) et Aurélien Jamoneau [aurelien.jamoneau@developpement-durable.gouv.fr](mailto:aurelien.jamoneau@developpement-durable.gouv.fr)  
Etude réalisée par BIOTOPE, agence Centre-Bourgogne, Ludivine Doyen [ldoyen@biotope.fr](mailto:ldoyen@biotope.fr) et Rénald Boulnois [rboulnois@biotope.fr](mailto:rboulnois@biotope.fr)

Le marais de SACY dans l'Oise (60) est un site d'exception intégré au réseau écologique européen Natura 2000. Il couvre 1370 hectares de milieux humides et de boisements. Ce marais est envahi depuis plus de 10 ans par des espèces exotiques végétales et animales. Cet espace a de nombreux propriétaires : le Conseil général de l'Oise, 7 communes et 15 autres propriétaires privés.

Cette étude, achevée en 2012, avait plusieurs objectifs : recenser et proposer des actions sur les espèces exotiques envahissantes et sensibiliser les propriétaires privés à la nécessité d'une action concertée. Au total, 23 espèces végétales et 7 espèces animales exotiques envahissantes ont été identifiées et traitées sous forme de fiches dédiées. Les niveaux d'action en direction de ces espèces ont été classés en 4 niveaux (1. Eradication prioritaire, 2. Eradication secondaire, 3. Lutte et 4. Veille et maintien).

La sensibilisation auprès des propriétaires a consisté en des réunions sur site, des rencontres individuelles sur le terrain, des échanges sur la faisabilité des actions et la prise en compte des difficultés rencontrées ou pressenties. Une plaquette synthétisant les enjeux et l'ensemble des actions retenues en concertation a été réalisée et diffusée.

Au-delà de l'établissement d'un état de référence, l'étude a donc suscité la mobilisation de l'ensemble des acteurs et une réelle prise de conscience des propriétaires privés quant au rôle qu'ils avaient à jouer.

Depuis 2 ans, les organismes locaux (syndicat mixte de gestion des marais, communes, Conseil Général, Fédération Départementale des Chasseurs, Conservatoire des Espaces Naturels) ont poursuivi cette sensibilisation au quotidien et ont soutenu une quinzaine d'actions individuelles ou collectives, dont certaines d'envergure contre les principales espèces végétales. Un régime d'alerte a par ailleurs été mis en place.

## L'érisma rousse en France : Situation en France de la population férale et mesures de lutte

Jean-François Maillard, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage,  
[jean-francois.maillard@oncfs.gouv.fr](mailto:jean-francois.maillard@oncfs.gouv.fr)

Jean-Baptiste Mouronval, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage,  
[jean-baptiste.mouronval@oncfs.gouv.fr](mailto:jean-baptiste.mouronval@oncfs.gouv.fr)

Jean-Marc Cugnasse, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage,  
[jean-marc.cugnasse@oncfs.gouv.fr](mailto:jean-marc.cugnasse@oncfs.gouv.fr)

L'érisma rousse (*Oxyura jamaicensis*), originaire des Amériques, figure dans la longue liste des espèces exogènes introduites en Europe qui menacent la biodiversité. S'il n'est pas totalement maîtrisé en France comme dans le reste de l'Europe, ce petit canard risque fort de continuer à être une menace sérieuse à l'intégrité de l'érisma à tête blanche, aux populations espagnoles localisées et menacées. Sous l'impulsion de la Convention de Berne, et rédigé par l'ONCFS, un nouveau plan de lutte est en phase de voir le jour faisant bilan des années antérieures et proposant de nouvelles solutions pour arriver à retirer ce canard du milieu naturel.

## Estimation de la densité d'un amphibien invasif à l'aide de l'ADN environnemental

Secondi Jean, GECCO, Université d'Angers, [jean.secondi@univ-angers.fr](mailto:jean.secondi@univ-angers.fr)

Tony Dejean, SpyGen, [tony.dejean@spygen.fr](mailto:tony.dejean@spygen.fr)

Alice Valentini, SpyGen, [alice.valentini@spygen.fr](mailto:alice.valentini@spygen.fr)

Benjamin Audebaud, Agglomération du Bocage Bressuirais, [benjamin.audebaud@agglo2b.fr](mailto:benjamin.audebaud@agglo2b.fr)

Claude Miaud, CEFE CNRS, [Claude.MIAUD@cefe.cnrs.fr](mailto:Claude.MIAUD@cefe.cnrs.fr)

Connaître l'aire de distribution d'une espèce invasive est cruciale pour élaborer une stratégie de lutte. Toutefois, les densités de populations peuvent être trop faibles sur le front de colonisation et la superficie de l'aire colonisée trop importante pour utiliser des méthodes classiques d'inventaire coûteuses en temps ou en personnel. De récents développements technologiques offrent des opportunités pour traiter ce problème. Nous avons évalué la capacité des techniques d'ADN environnemental à détecter la présence d'un amphibien invasif, le Xénope lisse *Xenopus laevis*, dans un échantillon de mares présentant des densités variables. L'espèce a été détectée dans toutes les mares où elle était présente. En outre, les données montrent qu'une estimation de la densité de population est envisageable pour cette espèce. Ce résultat préliminaire est prometteur pour la recherche. Il l'est également au regard de l'objectif d'élaboration de réponses les plus efficaces possibles contre les espèces invasives aquatiques.

## Quelles démarches pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes ? Un exemple Solognot : La Grenouille taureau

Gabriel Michelin, Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement, [gabrielmichelin.cdpne@orange.fr](mailto:gabrielmichelin.cdpne@orange.fr)

La Grenouille taureau, *Lithobates catesbeianus* shaw, 1802 est une espèce invasive qui est actuellement présente au cœur de la Sologne des étangs. Cette région d'intérêt patrimoniale comporte 11 500 ha d'eau stagnante considérée comme l'une des plus grande zones humides d'Europe.

La découverte de Grenouille taureau date de l'automne 2002. Suite à un inventaire en 2003 permettant d'évaluer la zone colonisée, un premier programme pluriannuelle voit le jour en 2004 et jusqu'en 2008 puis un second de 2009 à 2013. En 2014 les actions continuent : les tirs nocturnes, les prélèvements de pontes, et les pêches d'étangs et la mise en place de barrière de piégeage menés en Sologne montrent des résultats positifs. Le nombre moyen d'adulte par étang a été divisé par 3 et l'expansion de la population a été limitée.

Les méthodes de détections de l'espèce ont dû évoluer du fait de la baisse de la densité de Grenouille taureau sur les sites colonisés, la surveillance des petits étangs ce fait toujours de manière classique aux jumelles mais l'ADN environnemental est désormais utilisé sur les grands étangs.

Suite à la découverte de la Grenouille taureau en Sologne, le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement comme maître d'œuvre et le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron en tant que maître d'ouvrage travaillent conjointement avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage dans un programme d'éradication.

L'éradication de la Grenouille taureau en Sologne permettra de participer à un enjeu mondial de lutte contre l'érosion de la biodiversité qui touche les populations d'amphibiens.

*Ce programme est soutenu par l'Europe, la Région Centre, la DREAL Centre et l'Association Beauval Nature.*

## Aphanomycose ! Interventions réalisées et recolonisation post-épidémie

Théo Duperray, Saules et Eaux, [theo.duperray@sauleseteaux.fr](mailto:theo.duperray@sauleseteaux.fr)  
Frédéric Grandjean, Université de Poitiers, Laboratoire EBI UMR 7267,  
[frederic.grandjean@univ-poitiers.fr](mailto:frederic.grandjean@univ-poitiers.fr)

Début août 2009 des pêcheurs signalent une mortalité importante d'écrevisses à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*) sur le Grozon (à St Barthélemy Grozon 07), un affluent du Doux. Le 4 août nous nous rendons sur place (Saules et Eaux (T. Duperray), FDPMA 07, ONEMA 07) et constatons en effet une mortalité totale des écrevisses alors qu'aucun autre compartiment de la faune aquatique ne semble touché. La mortalité remonte le courant : les cadavres les plus frais sont ceux situés les plus à l'amont. Des écrevisses agonisantes sont visibles, sur le dos, moulinant doucement des pattes. Les deux visites nocturnes (de l'amont vers l'aval) ont montré que les écrevisses tentaient de remonter le courant. Les analyses moléculaires ont confirmé la présence d'*Aphanomyces astaci*. Puisque les écrevisses semblent remonter le cours d'eau et donc contaminer celles présente à l'amont nous avons décidé de poser un obstacle physique à la remontée des écrevisses afin de cloisonner la population.

L'opération a été réalisée le 14 août sur les deux affluents hébergeant encore une population d'APP saine et ce à plus de 300m du front de mortalité.

Le 28 mai 2010 : onze mois après implantation le dispositif se révèle efficace sur l'un des deux sites. La recolonisation à l'aval est en marche puisque un marquage a permis de démontrer la subsistance d'individus entre septembre 2010 et avril 2011. La prospection bilan de juillet 2014 a permis de constater une recolonisation sur plus d'un kilomètre. Nous exposerons également les différences entre ces deux sites pour tenter d'expliquer la réussite de l'opération sur un seul d'entre eux seulement.

## *Aedes albopictus* en France et dans le monde : dynamique de l'invasion et conséquences épidémiologiques

Frédéric Simard, David Roiz, Diego Ayala, Christophe Paupy, Didier Fontenille, MIVEGEC (Maladies Infectieuses et Vecteurs: Ecologie, Génétique, Evolution et Contrôle), UMR IRD224-CNRS5290-UM1-UM2, Institut de Recherche pour le Développement (IRD), [frederic.simard@ird.fr](mailto:frederic.simard@ird.fr).

Depuis la fin du siècle dernier, le moustique Tigre *Aedes (Stegomyia) albopictus* a envahi la plupart des continents à la faveur de la mondialisation des échanges commerciaux. Originaire d'Asie, l'espèce est maintenant présente quasiment partout dans la zone intertropicale et colonise de nouveaux environnements en zone tempérée. En France métropolitaine où il a été introduit en 2004, le moustique est maintenant présent dans 18 départements au sud d'une ligne Bordeaux-Lyon, et sa diffusion continue le long des voies de communication. Dans l'Océan Indien, où le moustique est connu de longue date, de nouvelles vagues d'invasion ont remplacé les populations plus anciennes, et déplacent les populations autochtones d'*Aedes aegypti*. Extrêmement agressif pour l'homme et adapté à l'environnement urbain, ce moustique est un excellent vecteur de divers arbovirus dont les virus de la Dengue et du Chikungunya, historiquement transmis à l'homme par *Ae. aegypti*. Les conséquences de cette dynamique des populations vectorielles sont majeures pour l'épidémiologie des maladies transmises. Un tel contexte entomologique est en particulier propice à l'émergence de nouveaux variants viraux à fort potentiel épidémique. L'épidémie de fièvre à virus Chikungunya qui explosa à La Réunion en 2006 en est un exemple concret. Ces virus, adaptés à un vecteur urbain invasif, peuvent alors rapidement être transportés d'un bout à l'autre de la planète par une personne infectée. En France métropolitaine, les nombreux cas de Dengue et de Chikungunya importés dans les villes et régions où *Ae. albopictus* est implanté génèrent un risque réel d'émergence d'une transmission autochtone. Les enjeux pour la santé, mais aussi l'économie et le tourisme sont énormes. De nouvelles stratégies de surveillance et de contrôle basées sur des approches écologiques et concertées doivent être mises en place pour parvenir à endiguer ce nouveau fléau et limiter ses impacts sanitaires et environnementaux.

## Surveillance des espèces animales invasives en France, implication des sciences participatives

Jessica Thévenot, Muséum national d'Histoire naturelle, Service du Patrimoine Naturel SPN - [sfn.mnhn.fr](mailto:jthevenot@mnhn.fr), [jthevenot@mnhn.fr](mailto:jthevenot@mnhn.fr)

Quentin Rome, Muséum national d'Histoire naturelle, Institut de Systématique, Évolution, Biodiversité, ISYEB - [isyeb.mnhn.fr](mailto:isyeb.mnhn.fr), UMR 7205, [rome@mnhn.fr](mailto:rome@mnhn.fr)

Jean-Lou Justine, Muséum national d'Histoire naturelle, Institut de Systématique, Évolution, Biodiversité, ISYEB - [isyeb.mnhn.fr](mailto:isyeb.mnhn.fr), UMR 7205, [justine@mnhn.fr](mailto:justine@mnhn.fr)

Les introductions d'espèces invasives sont reconnues comme une des causes de perte de biodiversité notamment au niveau des îles. La mondialisation des échanges accélère les introductions d'espèces dans le milieu naturel pouvant ainsi causer des dommages, à la biodiversité, l'économie ou la santé. Ces introductions peuvent être volontaires (pêche, horticulture, etc.) ou involontaires (pathogènes, espèces importées avec du fret, etc.) et nécessite la mise en place de systèmes de surveillance adaptés à chaque territoire (îles, métropole). Au-delà de l'aspect préventif de l'introduction d'une espèce invasive dans le milieu naturel (contrôle douanier, réglementation etc.), différents outils de surveillance sont utilisés pour détecter ou suivre une espèce introduite, voir invasive dans l'environnement.

Le poster présente ici trois exemples de suivis d'espèces invasives via l'utilisation des sciences participatives. D'une manière générale, ces programmes permettent de suivre des espèces (via des inventaires naturalistes, de la cartographie etc.) dans un but de connaissance et de conservation de la biodiversité, associant différents observateurs (naturalistes, grand public) et des organismes scientifiques. Un maximum d'observations est alors collecté facilement et rapidement de manière pédagogique et ludique.

Les sciences participatives sont particulièrement efficaces pour détecter précocement des espèces invasives. C'est le cas du Plathelminthe de Nouvelle Guinée, *Platydemus manokwari* de Beauchamp, 1963, découvert récemment dans les serres du Jardin des Plantes de Caen et actuellement confiné. Elles permettent également de suivre des taxons à large distribution comme le Frelon asiatique, *Vespa velutina* Lepeletier, 1836 ou le plathelminthe dit « marron plat ».

L'engouement des différents contributeurs pour ces sciences participatives permet d'enrichir les connaissances sur la distribution des espèces, leur écologie et leur biologie, et de définir des actions appropriées dans le but de limiter la perte de biodiversité.

## Vers une approche consensuelles des plantes invasives pour les différents acteurs du végétal (conservation, paysage, horticulture)

Maxime Guérin, Plante & Cité, [maxime.guerin@plante-et-cite.fr](mailto:maxime.guerin@plante-et-cite.fr)

Isabelle Mandon-Dalger, Fédération des conservatoires botaniques nationaux, [isabelle.mandon@fcbn.fr](mailto:isabelle.mandon@fcbn.fr)

Damien Provendier, Plante & Cité, [damien.provendier@plante-et-cite.fr](mailto:damien.provendier@plante-et-cite.fr)

La gestion des plantes exotiques envahissantes fait intervenir de multiples acteurs, qui doivent interagir pour permettre un contrôle efficace de ces espèces. Rassembler ces acteurs peut passer par la mise en place de processus de concertation, qui permettent notamment à chacun de comprendre les enjeux spécifiques des différentes filières. Pour faciliter le dialogue, les concepts utilisés doivent être compris et partagés par tous. Pour aider à la mise en place de telles démarches, nous avons réalisés entre 2011 et 2013 des enquêtes et interviews qui avaient pour objectif de comprendre la terminologie utilisée par les différents acteurs mais également de recueillir leurs avis et attentes sur les listes de consensus et processus de concertation. Au total, 186 professionnels et experts ont pu être interrogés. L'analyse des réponses nous a permis d'identifier des blocages portant sur la terminologie et les objectifs, et d'émettre ainsi des recommandations pour fluidifier le dialogue. Le partage d'une définition intégrant la notion de gestion apparaît comme un préalable indispensable ainsi que l'intégration de critères économiques pour les filières de production. Afin de construire des listes de consensus, il est également nécessaire de préciser avec l'ensemble des acteurs les objectifs et les usages qui seront associés aux listes d'espèces (interdiction, surveillance, gestion...).

## La presse régionale et les espèces exotiques envahissantes : un vecteur efficace d'informations ?

Alain Dutartre, expert indépendant, [adutartre.consultant@free.fr](mailto:adutartre.consultant@free.fr)

Dans des articles souvent courts, les journaux régionaux font régulièrement état de la présence et des nuisances ou dommages créés par les espèces exotiques envahissantes, ou encore des interventions mises en œuvre pour leur gestion. La sémantique généralement utilisée et les choix des termes des titres entretiennent une vision alarmiste et belliciste de ces espèces, et plus généralement des invasions biologiques, largement partagée par l'ensemble des grands médias. Dans son éclairage très partial et partiel des processus en cours, cette vision justifiée par la nécessité d'accrocher le lecteur vient compliquer la mise en œuvre des démarches de gestion pourtant indispensables. Aussi d'importants efforts de communication des chercheurs et gestionnaires sont-ils nécessaires pour faire évoluer ce discours médiatique dominant, portant crainte et catastrophe, vers la promotion d'une attitude de gestionnaire composant avec la nature au lieu de systématiquement la combattre. Des extraits de différents articles de la presse régionale illustreront cette réflexion.

## Présentation de l'Observatoire des ambrosies : missions, activités et perspectives

Quentin Martinez, Observatoire des ambrosies, [observatoire.ambrosie@dijon.inra.fr](mailto:observatoire.ambrosie@dijon.inra.fr)  
Bruno Chauvel, Inra, UMR1347 Agroécologie, [bruno.chauvel@dijon.inra.fr](mailto:bruno.chauvel@dijon.inra.fr)

L'Observatoire des ambrosies a été créé en juin 2011 suite à la signature d'une convention entre le ministère chargé de la Santé et l'Institut National de la Recherche Agronomique. L'Observatoire se définit comme un centre national de référence sur les ambrosies pouvant porter atteinte à la santé humaine. Il a pour missions de rechercher, de valoriser et de diffuser :

- les connaissances sur l'ambrosie à feuilles d'armoise (ses effets sur la santé et les milieux) et les autres espèces du genre *Ambrosia* présentes sur le territoire métropolitain
- les actions de prévention, de lutte, de formation et d'information menées sur l'ensemble du territoire national,
- les données scientifiques et leurs applications.

L'Observatoire est en charge, en collaboration avec le Réseau National de Surveillance Aérobiologique d'un site internet (<http://ambrosie.info/>) sur lequel sont mis à disposition des renseignements pour les allergiques (alerte pollinique) ainsi que pour les gestionnaires : éléments sur la biologie, la gestion, la réglementation, documents photographiques...

L'Observatoire produit et diffuse différents documents sur la gestion de l'ambrosie à feuilles d'armoise afin d'alerter sur les problèmes posés par cette plante : expositions pour grand public et public scolaire, fiches de reconnaissance, flyers spécialisés suivant les milieux, lettre d'information, documents de formation. De plus l'Observatoire accompagne en région les différentes actions menées par les gestionnaires, les services de l'état et les associations. Enfin, l'Observatoire participe au projet européen Cost-Smarter et s'est impliqué dans différents programmes nationaux.

Il reste à évaluer l'efficacité réelle de l'action de cet Observatoire au niveau national. En effet il ne sera jamais qu'un appui aux acteurs locaux qui sont en charge sur le terrain de la gestion de la plante.



## Elaboration d'une stratégie régionale relative aux espèces végétales exotiques envahissantes en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)

*Eléonore Terrin, Conservatoire botanique national alpin & Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, [e.terrin@cbn-alpin.fr](mailto:e.terrin@cbn-alpin.fr)*

Un programme d'élaboration d'une stratégie régionale relative aux espèces végétales exotiques envahissantes en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) a été initié par la DREAL PACA, soutenue par la Région PACA, et est mené par le Conservatoire botanique national alpin (CBNA) et le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles (CBNMed) depuis 2013 jusqu'à la fin d'année 2014. Cette stratégie a été construite avec l'ensemble des acteurs concernés par les espèces végétales exotiques envahissantes en région afin de tenir compte des enjeux locaux et de leurs attentes vis-à-vis de cette stratégie. Cette dernière s'inscrit dans la Stratégie globale pour la biodiversité (SGB) en PACA et suit les orientations de la Stratégie nationale pour la biodiversité (2011 – 2020). Un état des lieux régional a été établi en 2013. Des listes d'espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes ont été élaborées à différentes échelles spatiales (limites administratives et régions biogéographiques alpine et méditerranéenne). Ces listes sont destinées à orienter les priorités d'actions en milieux naturels et semi-naturels.

Une enquête régionale a également été menée auprès de divers secteurs d'activités professionnelles (environnement, agriculture, horticulture, foresterie, chasse, pêche). Un bilan 2013 des actions entreprises sur ces espèces en région a pu être dressé. Les différentes perceptions de ces espèces et les attentes vis-à-vis de la stratégie régionale ont pu être identifiées et pris en compte dans la stratégie. Un comité technique composé d'experts de divers secteurs professionnels (gestionnaires, scientifiques, opérateurs techniques, producteurs de végétaux) est en charge de donner un avis consultatif sur les orientations méthodologiques et techniques relatives à cette stratégie et de contribuer à sa définition. Trois ateliers de travail territoriaux se sont tenus en 2014 et ont permis de réunir tous les acteurs intéressés par la stratégie régionale. D'autres attentes, certaines spécificités locales, des objectifs, des actions des possibilités de partenariats et l'implication de chaque structure dans ce projet ont pu être identifiés et intégrés à la stratégie qui leur a été proposé. Un séminaire de restitution du programme est prévu à la fin de l'année 2014.

## De l'installation d'une plante exotique dans un écosystème à son invasion : quand et comment agir efficacement ? exemple des renouées asiatiques

*Mireille Boyer, Concept.Cours.d'EAU. SCOP (bureau d'études), [mireille.boyer@cceau.fr](mailto:mireille.boyer@cceau.fr)  
Emma Cizabuiroz, Concept.Cours.d'EAU. SCOP (bureau d'études), [contact@cceau.fr](mailto:contact@cceau.fr)*

Bien qu'extrêmement rapides à l'échelle de temps d'évolution des écosystèmes, les invasions par les plantes exotiques, sont en pratique fréquemment gérables à l'échelle du temps des gestionnaires. Il existe en effet des moyens pour empêcher ou réguler ces invasions, encore faut-il savoir où et comment les mettre en œuvre. C'est tout l'enjeu et l'intérêt de définir des stratégies d'actions adaptées aux sites et aux espèces avant d'agir. Dans cette démarche, le niveau actuel d'envahissement des milieux constitue un critère déterminant des choix de gestion. Il est reconnu par exemple le très grand intérêt d'agir précocement et l'inefficacité des actions quand la plante a déjà envahi un milieu. Mais entre ces deux stades extrêmes, il existe en réalité une variation continue du niveau de colonisation et par conséquent une gestion à adapter. La définition puis la caractérisation quantifiée et précise de différents stades invasifs est ainsi un enjeu de connaissance essentiel pour définir et évaluer les plans de gestion des plantes invasives. Depuis les concepts soutenant ces stratégies jusqu'à leur mise en œuvre, l'exemple des renouées asiatiques sur les cours d'eau apporte une bonne illustration des possibilités de gestion des plantes invasives.



## La lutte contre les plantes exogènes envahissantes sur le territoire du Parc naturel régional d'Armorique : stratégie globale et exemple concret de la Spartine alterniflore

Agathe Larzillière, Parc naturel régional d'Armorique, [agathe.larzilliere@pnr-armorique.fr](mailto:agathe.larzilliere@pnr-armorique.fr)

Le poster proposé présente les actions du Parc contre les plantes invasives, à travers deux points :

- la stratégie globale du Parc en matière d'espèces invasives
- un exemple concret de lutte contre une plante invasive : la spartine alterniflore

Depuis 2012, et conformément à sa charte, le Parc naturel régional d'Armorique a mis en place sa stratégie de lutte contre les espèces exogènes envahissantes.

Cette stratégie repose sur trois volets :

- **La connaissance** de ces espèces, de leur biologie, leur répartition sur le territoire, avec la réalisation d'enquête auprès des élus et techniciens et la mise en place d'un atlas permanent renseignés par des observateurs répartis sur tout le territoire

- **La lutte** contre ces espèces, par la mise en place de chantiers expérimentaux (griffes de sorcières, balsamine, laurier palme et sauce, renouée, spartine alterniflore...) et la mise en réseau des acteurs pour mutualiser les expériences

- **La sensibilisation** auprès de différents publics cibles : élus, techniciens espaces verts, jardinerie, paysagistes, habitants, écoles, acteurs socio-économiques... par le biais de formations, de guides techniques (Guide « Invasives et guide « Accueillir la biodiversité dans son jardin »), des articles de presse...

Parmi les nombreuses expériences de lutte contre les plantes invasives, le Parc agit depuis 2010 sur la Spartine alterniflore, une graminée invasive d'origine américaine qui prolifère en rade de Brest au détriment de la flore locale des prés salés d'intérêt européen, au sein du site Natura 2000 « rade de Brest – estuaire de l'Aulne ». Plusieurs études menées en partenariat avec les scientifiques et d'autres gestionnaires depuis 2011 ont permis de :

- cartographier précisément cette plante à l'échelle du site Natura 2000
- tester différentes techniques de lutte, pour ne retenir que les plus efficaces
- définir le degré de priorité d'intervention de chaque secteur envahi sur la base de plusieurs critères
- définir la méthode de lutte la plus adaptée en fonction des sites

Ces études nous permettent aujourd'hui d'envisager la mise en place d'un vaste plan de lutte pluriannuel à l'échelle du site Natura 2000 pour lutter efficacement et durablement contre cette plante.

## Gestion du myriophylle du Brésil sur un site à fort enjeu écologique

France Mercier, Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie, [f.mercier@cen-bn.fr](mailto:f.mercier@cen-bn.fr)

En 2011, un important foyer de myriophylle du Brésil avait été découvert au cœur d'un marais alcalin du Calvados, entre autres classé site Natura 2000. Dès lors, des chantiers bénévoles d'arrachage manuel avaient été organisés par le Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie, en accord avec les propriétaires, pour tenter de contenir le foyer. Durant l'été 2013, un chantier d'arrachage mécanique de grande envergure a eu lieu sur la parcelle, devenue communale. Trois semaines de chantier ont été nécessaires pour venir à bout des quelques 8000 m<sup>2</sup> de myriophylle du Brésil recouvrant le plan d'eau. A partir de la berge, ou posée sur une barge flottante, une pelle mécanique munie d'un godet spécialement créé pour le chantier a permis d'exporter le plus gros des herbiers. Ceux-ci ont été valorisés localement en compostage agricole. Une équipe a par la suite réalisé des finitions en arrachant manuellement les boutures restantes.

## Mise en évidence d'une molécule naturelle impactant la dynamique invasive de la Renouée du Japon

Sarah Daniel, *Escaut-Vivant*, [sarah.daniel@escaut-vivant.org](mailto:sarah.daniel@escaut-vivant.org)

La renouée du Japon, *Fallopia japonica*, est une espèce invasive très présente en Europe inscrite sur la liste des cent espèces les plus nuisibles au monde d'après l'UICN. Elle colonise tous types de milieux (bords de route, friche, berge) mais se développe particulièrement en milieu humide et drainant. La croissance très rapide de cette plante, largement favorisée par l'altération récurrente du fonctionnement des écosystèmes, conduit à la dégradation brutale des milieux naturels. Et bien que cette dernière décennie a vu se développer un grand nombre d'études et de projets visant à limiter voire à éradiquer la renouée du Japon, les méthodes identifiées comme les plus efficaces restent très laborieuses (nécessité d'attendre plusieurs années avant d'en voir l'effet), peu durables et/ou difficiles à mettre en place au regard de la configuration des sites infestés (berges abruptes par exemple).

Nos recherches se sont donc concentrées sur l'optimisation de méthodes de gestion de la renouée afin de la réguler plus efficacement qu'elle ne l'est actuellement, dans le respect de l'écosystème en place. En conditions semi-contrôlées une molécule naturellement présente dans le bois de Cèdre a montré des effets largement significatifs, lors de nos tests de 2013, sur l'émergence et la survie des Renouées lorsqu'elle était pulvérisée sur les feuilles ou administrée aux rhizomes. Les expériences menées en 2014 ont pour objectif d'évaluer les effets en conditions naturelles selon différentes techniques d'application et différentes concentrations, et l'impact éventuel sur la faune et la flore indigènes.

Les premiers résultats montrent que l'huile essentielle de Cèdre, obtenue par un entraînement à la vapeur des molécules contenues dans le bois de Cèdre, provoque, lorsqu'elle est administrée après une coupe sous le 1er nœud, une mortalité significative des tiges. Lorsqu'elle est injectée à l'aide d'un pistolet dans les tiges en place, un pourrissement localisé de la tige et une décoloration des feuilles sont observés. La pulvérisation de l'huile essentielle sur les peuplements en place provoque une mortalité importante des tiges de plus faible diamètre. Ces effets sont particulièrement visibles pour des concentrations supérieures à 1/150, la dilution ayant été effectuée dans une huile neutre.

L'impact sur la faune et la flore indigène semble très limité voire nul : nombre d'insectes sont encore retrouvés dans les quadrats de tests, et la végétation naturelle se réinstalle rapidement dans ces sites après la disparition des Renouées. Des tests complémentaires et à long terme seraient particulièrement intéressants pour optimiser cette méthode et en évaluer la durabilité.



Comité français  
Union internationale pour la conservation de la nature  
26 rue Geoffroy Saint-Hilaire  
75005 Paris  
Tel : +33 1 47 07 78 58 – Fax : +33 1 47 07 71 78  
e-mail : [uicn@uicn.fr](mailto:uicn@uicn.fr)